

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 6

Artikel: La commission militaire anglaise en Suisse : et la femme suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faite, les patrons mirent tout sens dessus-dessous pour retrouver le malheureux papier si compromettant. Un des directeurs fit appeler au bureau une ouvrière, et l'accusa d'avoir sciemment dérobé ce tarif pour le remettre dans les mains du comité des ébauches, ce qui n'est pas. Devant la réponse négative et pourtant véridique de l'ouvrière, le directeur la cingla de cette outrageante apostrophe, qui fit verser des larmes à la malheureuse, *qu'elle était une menteuse et une voleuse*. Ce petit fait démontre, camarades, qu'il faut plus que jamais nous organiser si nous voulons nous faire respecter.

Avis à celles d'entre nous qui gagnent trop. — La semaine passée, à l'assemblée des ouvrières sur ébauches de Bienne et environs, les ouvrières de la fabrique du Seeland ont démontré de quelle façon la direction les force d'accepter des baisses énormes et continuelles.

Une ouvrière réclamant au bureau contre une baisse de trois francs pour une centaine de pièces fut traitée de vile menteuse.

Alors l'ouvrière, se basant sur son carnet de paie pour prouver la vérité de ses paroles et la réalité de la baisse, le patron eut le sinistre toupet de lui dire :

« Eh bien ! si vous avez reçu autant par centaine, vous avez reçu 3 francs de trop et vous auriez dû les rapporter au bureau ! »

Donc si nous ne voulons être traitées de menteuses ou d'escrocs, rapportons, chères camarades, en temps utile et librement à nos pauvres patrons tout ce qu'ils nous donnent de trop !

Deux salaires. — Le célèbre fabricant Macquat, à La Chaux-de-Fonds, s'est permis d'exploiter on ne peut plus honteusement deux ouvrières sur aiguilles.

A l'une d'elles il paya pour cinq jours de travail 1 fr. 50, oui : un franc et cinquante centimes, et à l'autre, pour deux semaines 11 fr. 10, onze francs dix centimes !!!

*La sentinelle
des ouvrières sur aiguilles.*

(Elles gagnent trop aussi, ces deux ouvrières-là, n'est-ce pas ? *Réd.*)

Les oiseaux de proie. — Les fabricants ont répondu aux ouvrières sur aiguilles que l'augmentation demandée du 20 % frapperait si durement quelques patrons faiseurs d'aiguilles qu'ils ne pourraient survivre.

Comptait-il alors parmi ces patrons-là notre généreux fabricant Macquat ?

Si oui, exigeons avec d'autant plus de vigueur notre augmentation et souhaitons qu'ils disparaissent sans trop tarder, ces oiseaux de proie ! *La Sentinelle.*

La commission militaire anglaise en Suisse ET LA FEMME SUISSE

Vous savez qu'en Angleterre existe la tendance de remplacer l'armée des soldats par une armée de milices pareille à l'armée suisse.

C'est pourquoi le gouvernement anglais a en-

voyé en Suisse une commission militaire pour inspecter nos institutions militaires et pour apprendre l'opinion des différentes classes du peuple sur notre système de militarisme.

Il va sans dire que les cercles officiels et officiels ont fait une cour acharnée à ces oiseaux étrangers. On les a conduits aux plus belles contrées du pays (le Léman, le Righi, etc.), on leur a offert des diners ne coûtant pas mal d'argent — en un mot on leur a montré le beau côté de notre chère patrie en éloignant soigneusement tout ce qui pût choquer les yeux.

Naturellement nos hôtes, enchantés, ont répondu par des discours flatteurs. Mais certainement toutes celles et ceux qui ont lu ou liront l'éloge adressé au peuple suisse par M. Seddon (voir *Feuille d'avis de Lausanne* du 21 sept.), concernant sa « supériorité matérielle » en ignorent la vraie cause, qui est très simple au fond.

C'est le travail de raccommodage de la femme du peuple qui donne à celui-ci l'apparence de l'aisance générale qui règne en Suisse, selon M. Seddon.

Nous soulignons *apparence*, car sa situation économique n'est guère meilleure que partout ailleurs. Et la femme anglaise, au dire de Michelet, travaille moins — jamais à la terre — et a moins d'énergie que la femme française ou allemande.

Nulle part la femme ne travaille autant qu'en Suisse, nous disent les Allemands, les Russes, Roumains et autres qui ont l'occasion de vivre parmi nous quelque temps.

Notre école primaire obligatoire et gratuite, où l'on apprend aux fillettes à tricoter et à coudre, voire même à raccommoder, crée la base de cette *apparence* de l'aisance générale du peuple suisse.

En beaucoup de pays l'école n'est pas encore obligatoire, ou ne l'est que depuis très peu de temps, et les fillettes n'apprennent ni à tricoter ni à raccommoder.

Les rares « étudiantes » venant de ces pays pour profiter de notre enseignement ménager nous disent que dans leurs pays, faute de savoir raccommoder, on porte le linge et les vêtements déchirés ; et, faute de savoir laver et repasser, on les porte sales jusqu'à ce que l'on puisse les remplacer par du neuf.

En Roumanie, la reine vient de créer une école ménagère à Bucarest. Les autres pays suivront sans doute, mais en attendant le peuple est en guenilles de par ce simple fait de l'ignorance de la femme dans ce domaine du travail féminin.

Pour récompenser la femme suisse qui raccommode jusque tard dans la nuit et des dimanches entiers, cette femme qui se prive de nourriture pour acheter les fournitures indispensables au raccommodage, le futur Code civil suisse, au lieu d'octroyer les droits civils sans distinction de sexe, ligotte à nouveau la femme mariée et porte préjudice à la célibataire.

Les desiderata et réclamations formulées à ce sujet par l'Alliance féminine suisse n'ont pas été prises en considération. Et comme la femme est mise en arrière sur le plan économique, elle l'est aussi au plan politique. Tout l'état actuel ne peut subsister que par la subordination aveugle de la femme exploitée, et cet état de choses ne pourra changer que si la femme prend conscience de sa valeur.

Une grand'mère.

Le droit de vote des femmes

au Congrès socialiste international de Stuttgart.

Le Congrès socialiste international salue avec une grande joie la première conférence internationale des femmes socialistes, à Stuttgart, et se déclare solidaire avec ses revendications.

Les partis socialistes de tous les pays ont le devoir de lutter énergiquement pour l'introduction du suffrage universel des femmes. Par conséquent, toute l'agitation et toutes les luttes du parti socialiste pour acquérir et développer les droits électoraux du prolétariat doivent comprendre l'agitation et la lutte en faveur des femmes.

Dans les pays où les droits sont complètement ou presque complètement acquis au prolétariat, le parti socialiste doit engager la lutte et la poursuivre en faveur du droit de vote des femmes, en même temps qu'il lutte pour le maintien et l'extension des droits des citoyens.

C'est, d'autre part, un devoir des organisations de femmes socialistes, dans tous les pays, de participer avec toutes leurs forces aux luttes du parti socialiste en faveur des droits électoraux.

Le Congrès international reconnaît qu'il n'est pas possible d'indiquer pour chaque pays à quel moment la lutte pour le suffrage universel doit commencer; il déclare cependant qu'en toute circonstance la lutte pour le droit de vote doit être conduite selon les principes socialistes, c'est-à-dire en posant la revendication du droit de suffrage pour les femmes.

(Cette résolution a été adoptée par le congrès, à l'unanimité moins une voix.)

Appel à la solidarité.

Camarades,

Les cigares Vautier frères (Yverdon et Grandson) sont boycottés.

Ne les achetez nulle part!

Ne permettez pas qu'on vende ces produits dans vos magasins, les sociétés coopératives de consommation.

Demandez les cigares **Helvétia**, de la coopérative de production qui occupe les grévistes.

Camarades,

Si vous voulez débarrasser du patronat vos camarades cigarières d'Yverdon, faites votre possible pour que nous trouvions l'argent nécessaire jusqu'au 1^{er} janvier 1908.

Proposez à vos organisations de placer leur argent dans la coopérative de production de cigares « Helvétia ».

Menziken-Burg, soit en prenant des parts (de 10 fr. pour les membres individuels, de 20 fr. pour les membres collectifs), soit en souscrivant des obligations de 50 ou 100 fr. portant intérêt au 4 p. 100. — La rédaction tient à disposition les formulaires de parts et d'obligations.

AU DEHORS

A la Conférence internationale des femmes, à Stuttgart, ont pris part 59 déléguées, représentant 15 nations.

La Grande-Bretagne a envoyé 19 déléguées, l'Allemagne 16, l'Autriche 9 (dont 2 Tchèques), la Hongrie 3, la France 3, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Hollande, la Suède, la Norvège, la Finlande, la Russie (les camarades lettes de la province d'Esthlande) et les Etats-Unis une déléguée.

Ajoutons encore trois déléguées chargées par des organisations en Russie d'assister à la conférence. C'étaient les représentantes de l'Union des femmes juives, de la social-démocratie de Pétersbourg et des ouvriers et ouvrières organisés de l'industrie textile de Lodz.

A assisté enfin, comme simple auditrice, Mrs Cama, de Bombay (Indes anglaise).

Les œuvres municipales ouvrières d'Albi. — La municipalité albigeoise vient d'instituer une œuvre du plus haut intérêt social: la création d'une consultation de nourrissons, ouverte indistinctement à tous les enfants âgés de moins de deux ans, à la Maternité d'Albi, chaque dimanche, de 7 à 9 heures du matin.

Les consultations de nourrissons ont pour but d'apprendre aux mères leur rôle essentiel d'éleveuses d'enfants. Les mères de famille ont le plus grand intérêt à y présenter leurs enfants, qui y sont pesés et examinés avec soin par deux médecins préposés à ce service. Dans les départements et les villes où des consultations de nourrissons ont été méthodiquement organisées, les résultats obtenus ont été très concluants: la mortalité infantile a diminué de plus de moitié.

L'initiative de la municipalité d'Albi mérite d'être suivie dans d'autres centres.

POUR LE FONDS DE « L'EXPLOITÉE »

Fonds de l'Exploitée au 7 juillet, numéro 3...	Fr. 15,—
Reçu des camarades Gauthiot, Paris	» 1,—
Frey, Lausanne	» 1,—
Herzig, Genève	» 1,—
Fonds de l'Exploitée à aujourd'hui	Fr. 18,—

Questions administratives

Nous imprimons les adresses de tous nos abonnés. Afin d'arriver à un service très régulier, nous invitons nos abonnés à nous informer, par retour du courrier, de toutes les corrections que nous pourrions encore apporter aux adresses qui ne seraient pas exactes.

Lausanne (Etraz 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.